

2018 de neuf ?

Extrait du discours de M. le Maire à la cérémonie des vœux

« En 2017, je vous ai parlé de plusieurs projets :

L'extension du cimetière

La CUA a repris la compétence depuis le 1^{er} janvier 2017 ; l'achat du terrain est en cours et la réalisation des travaux suivra.

Les travaux rue de Thelus

La compétence voirie ayant été également transférée à la CUA, c'est elle qui a réalisé en juillet dernier, les travaux rue de Thelus afin de ralentir la circulation. En 2018, nous réfléchissons pour ralentir la circulation sur la route principale en accord avec le Département.

La salle des fêtes

Une première phase de travaux de mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à la salle des fêtes a été réalisée : changement de la porte d'entrée et réalisation d'un nouveau pavage sans marche à l'entrée. En 2018, il restera à aménager les nouvelles toilettes. Le coût de ces travaux sera d'environ 120 000 euros HT auquel il faut soustraire des subventions à hauteur de 55% (réserve parlementaire : 8 360 euros, dotation d'équipement des territoires ruraux : 26 125 euros, FARDA : 29 913 euros)

Rénovation de l'état civil

Nous avons procédé à la rénovation complète des registres de l'état civil pour un coût de 5 500 euros HT avec une subvention de 80% accordée par le Ministère de la Culture au titre de la valorisation et de la préservation des archives.

Installation de bancs

Des bancs ont été installés par Anthony VENTO, l'agent communal, dans le chemin piéton derrière la rue des meuniers.

Sauvegarde informatique

Nous avons également investi dans un matériel de sauvegarde informatique.

En 2018 :

- Le remplacement de notre éclairage public vétuste a été différé au printemps suite à des retards de fabrication. Le coût global est de 28 185 euros HT avec une subvention de la Fédération Départementale d'Énergie de 50%. Cet équipement nous permettra des économies d'utilisation.
- Nous allons réfléchir à l'aménagement du terrain de l'ancien château d'eau après rétrocession de la CUA.
- 2018 verra également l'arrivée de la fibre à chaque domicile, réalisée par l'entreprise Axione mandatée par le syndicat mixte régional. Axione nous a confirmé des travaux à la fin de l'année. Le coût des branchements pour les particuliers sera subventionné par la CUA.
- Le PLUI (plan local urbanisme intercommunal) : ce dossier, géré par la CUA, avance : doucement mais sûrement, ce qui nous permettra avant la fin du mandat, d'avoir de nouvelles parcelles disponibles à la construction.
- Des plantations de haies ont été réalisés cet hiver par la CUA sur notre commune afin de créer un corridor écologique entre le bois de Vimy et le bois de la citadelle. Les haies ont été implantées le long de la RN 17, le long de la route de Ste Catherine et le long des établissements Godefroy.
- Avec les communes voisines, nous cherchons à faire baisser nos coûts en mutualisant ; c'est ainsi que pour 2018 le nettoyage des fils d'eau sera réalisé 6 fois au lieu de 4 et pour moins cher par l'entreprise NVRD de Fampoux. D'autres mutualisations sont en réflexion, par exemple, l'entretien des espaces verts. »



2020 de neuf ?

Les travaux

La salle des fêtes

L'entrée de la salle des fêtes a été rendue accessible aux personnes à mobilité réduite. La pente a été adoucie et la porte d'entrée d'accès à la salle a été remplacée pour offrir une ouverture plus large.



Accueil des classes de Maternelle et du Cours préparatoire

La salle de classe de Mme Duflot et l'ancienne mairie (devenue dortoir) ont été aménagés pour accueillir les classes de maternels. La classe de Mme Pontière (CP et Maternels Grands) est accueillie dans un algéco placée dans la cour de l'école. Ces transferts sont effectifs depuis le 20 novembre. La cantine a été transférée dans la Salle des Fêtes afin d'offrir un confort aux enfants pendant la pause méridienne.

Pour parfaire ces travaux, l'entretien de l'ensemble du système de chauffage dans le bâtiment école a été réalisé : desembouage de toute les installations, changement des têtes thermostatiques au niveau des radiateurs.

Travaux de voirie

La chaussée rue de Roclincourt : un nouvel enrobé a été mis en œuvre par le Département suite aux déformations de la chaussée.



Registres de l'Etat civil

Les registres de l'Etat Civil de la commune ont été restaurés pour les remettre en état. Les reliures ont été remplacées, certains registres ont été décontaminés pour retirer les traces de moisissures et des pages ont été réparées. Les anciens registres portaient en effet des traces de la première guerre mondiale, un trou de balle était même visible sur l'un d'eux ! Les registres débutent en 1826.



Décorations de Noël

Mise en place des illuminations de Noël et installation d'un sapin devant la Mairie.

La vie du village

Retour en images



Soirée moules-frites le 04 novembre

La soirée du comité des fêtes a été comme à l'accoutumée une grande réussite : repas succulent et ambiance enjouée !



Distribution des colis de Noël le 21 décembre

Les membres du CCAS ont offert aux seniors de plus de 70 ans le traditionnel colis de fin d'année. A l'intérieur des produits de qualité pour passer les fêtes. Nous espérons que la dégustation a été appréciée !



Le goûter de Noël des enfants le 20 décembre

Les enfants d'Ecurie et de Roclincourt se sont réunis pour assister au spectacle de Noël offert par les municipalités. L'après-midi s'est terminée par l'arrivée du Père Noël et le goûter traditionnel de Noël (Brioches, chocolat chaud et clémentines).

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre a été commémoré en présence des Anciens Combattants de Roclincourt - Ecurie, des porte-drapeaux M. Joseph BAC, M. Michel BONNEL et M. Serge CAPIAUX ainsi que des Gardes d'Honneur de Lorette.



La vie du village



Le recensement est inscrit dans la loi et il est obligatoire.

Pourquoi un recensement ?

Pour l'Etat, il s'agit de définir les politiques publiques nationales.

Pour les communes, cela permet d'établir la contribution de l'Etat au budget communal, décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation.

Pour le monde économique, il apporte des données pour l'ouverture de commerces, l'implantation d'entreprise, la construction de logements

Principes clés : confidentialité et anonymat

Le recensement est sous la responsabilité de l'Etat. L'INSEE organise et contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte

Qui recense t on ?

On recense tous les logements d'habitations (occupés ou non) et les personnes qui y vivent.

Méthode

Depuis 2004, les enquêtes annuelles de recensement distinguent les communes selon leurs tailles :

- o Moins de 10 000 habitants : le recensement a lieu tous les 5 ans
- o Plus de 10 000 habitants : le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de 8% de la population

Deux modes de collecte :

- o Internet : gain de temps, économie de papiers, facilité (46 % des ménages ont choisi ce mode en 2017)
- o A défaut : collecte papier sur Rendez-vous avec l'agent recenseur (dépôt-retrait de documents)

Le recensement démarre le jeudi 18 janvier 2018 pour s'achever le 17 février 2018. Durant cette période vous allez recevoir la visite du recenseur. L'agent recenseur est nommé par la commune par un arrêté du maire. Il sera muni de sa carte de recenseur et sera tenu au secret professionnel. Pour Ecurie, il s'agit de M. Anthony VENTO.

Vigilance !

La Gendarmerie nous a alertés sur une reprise des vols au préjudice des personnes âgées ou seules par des individus usant de fausse qualité sur nos secteurs. Il s'agit de faux agents des eaux, de faux gendarmes, des faux policiers... qui se présentent au domicile.

Ce que vous devez faire :

- Vérifier s'ils se déplacent en véhicule sérigraphié
- Composer le 17 et demander vérification auprès des services de la gendarmerie
- Alerter la gendarmerie
- Ne pas laisser entrer ces individus dans les domiciles

Vous pouvez aussi compter sur l'attention de vos voisins vigilants. N'hésitez pas à les contacter ou à vous rendre à la mairie.

La vie du village

Elle habite à Ecurie, le saviez vous ?

Une assistante maternelle à Ecurie

Madame Limousin habite Ecurie depuis maintenant deux ans. Cette jeune femme de 34 ans est mariée depuis 12 ans et a trois enfants. Gwendoline Limousin est patiente et se passionne pour les activités manuelles, deux qualités importantes pour exercer le métier d'assistante maternelle. C'est en juillet dernier qu'elle commence à travailler, ici.

Être assistante maternelle, c'est accueillir un enfant pour assurer son développement physique, intellectuel et affectif tout en respectant les souhaits de ses parents, ce qui nécessite une grande capacité d'adaptation. Madame Gwendoline Limousin est assistante maternelle depuis 12 ans. L'envie d'exercer ce métier lui est venue vers l'âge de 15 ans alors qu'elle était animatrice de centre aéré. Le fait de pouvoir s'occuper de ses enfants en même temps que de travailler la confortait dans son choix. Pour devenir assistante maternelle, une formation obligatoire est à suivre : 60 heures avant l'accueil du premier enfant et 60 heures après.

La partie qu'elle préfère dans son métier est de voir grandir les enfants qu'elle garde. Celle qu'elle aime le moins est de travailler seule, sans collègue mais c'est également un point positif pour l'assistante maternelle d'Ecurie qui aime être indépendante dans son travail. Actuellement, elle a la possibilité d'accueillir deux enfants mais elle a fait la demande pour pouvoir en accueillir un troisième.

Madame Limousin n'a la charge d'aucun enfant pour le moment alors si vous souhaitez faire garder votre enfant, voici la solution !

Propos recueillis par Daphné DELETTE et Justine GARDAS du Conseil municipal des jeunes.



Pluviométrie années 2016 et 2017

Année 2016 en mm	
Janvier	93
Février	122
Mars	83
Avril	62
Mai	101
Juin	141
Juillet	14
Août	157
Septembre	40
Octobre	56
Novembre	97
Décembre	58
Total	1024

Nous pouvons constater que dans l'ensemble, l'année 2017 a été plus clémente que 2016. Il a plu 224 mm de moins.

Les mois les plus humides se concentrent en fin d'année, septembre, novembre et décembre.

La période des fêtes a notamment été marquée par des intempéries importantes où la pluie et le vent ont occasionnés quelques dégâts dans les environs.

Pour rappel, il a plu 765 mm sur l'année 2015, une année assez similaire à 2017.

Merci à Monsieur PATOUT pour ces résultats.

Année 2017 en mm	
Janvier	41
Février	74
Mars	62
Avril	5
Mai	46
Juin	49
Juillet	55
Août	68
Septembre	102
Octobre	22
Novembre	117
Décembre	159
Total	800



La vie du village

La page du Conseil municipal des Jeunes

Le Conseil municipal des jeunes s'est réuni à plusieurs reprises (du 10/11 et 15/12.) Durant les réunions, l'équipe a commencé à traiter des dossiers correspondant aux commissions. Nous serons heureux de vous informer de l'avancement plus précisément dès le prochain numéro.

La chasse aux trésors

Le Conseil municipal des jeunes a organisé une activité « chasse aux trésors », le mardi 24 octobre 2017. Celle-ci a été une grande réussite : de nombreux jeunes étaient au rendez-vous malgré le mauvais temps. Tous les participants sont repartis avec beaucoup de petits cadeaux et le ventre bien plein grâce au goûter organisé en cette occasion.

Activité jeux de sociétés

Après la chasse aux trésors qui a été une forte réussite, le Conseil municipal des jeunes a mis en place une activité jeux de sociétés. Cette après-midi a été divertissante et la bienvenue au sein de notre commune.

Le saviez-vous ?

Tous les mercredis de 14h à 14h30 et les samedis de 11h à 11h30, le Conseil municipal des jeunes propose la lecture aux enfants de moins de 6 ans. N'hésitez pas à les conduire, ça leur fera plaisir !
Pour rappel, la bibliothèque est ouverte tous les lundis de 16h30 à 17h30, les mercredis de 14h à 14h30 et les samedis de 11h à 12h.



Jeu

Découvre la phrase mystère qui se cache derrière ce code grâce à la légende.

Code mystère : [Magnifying glass] [Person with speech bubble] [City] [Ear] [Eye] [Castle] [Person with speech bubble] [Flag] [Magnifying glass] [Mountain] [Megaphone] [Eye] [Flag] [City] [Flag] [Tree] [Tower] [Magnifying glass]

[House] [Person with speech bubble] [Castle] [Person with speech bubble] [Megaphone] [Eye] [Person with speech bubble] [Castle] [Megaphone] [Ear] [Megaphone] [Castle]

[Castle] [Ear] [Megaphone] [House] [Tower] [Flag] [Person with speech bubble] [Megaphone] [Eye] [Person with speech bubble] [House] [Ear] [Eye] [Eye] [Person with speech bubble] [Tower] [Eye] [Eye] [Person with speech bubble] [Person with speech bubble]

A [Factory] G [Church] M [Mountain] S [Castle] Y [Heart]
B [House] H [House] N [Eye] T [Tower] Z [Flower]

C [City] I [Flag] O [Ear] U [Megaphone]
D [House] J [Person with speech bubble] P [Tree] V [Megaphone]
E [Person with speech bubble] K [Castle] Q [Tree] W [Megaphone]
F [Factory] L [Magnifying glass] R [Mountain] X [Megaphone]

La vie du village

La téléassistance pour vivre en toute sécurité chez soi

Vous souhaitez pouvoir rester le plus longtemps possible chez vous, malgré votre âge, un handicap ou une perte d'autonomie. Vous pouvez disposer d'une assistance 24h/24 et 7j/7 qui vous permet de prévenir une personne en cas de problème.

La téléassistance est un petit médaillon ou un bracelet que la personne porte sur elle en permanence. Sa portée est de 300 mètres en champ libre ! En cas de problème, une simple pression sur le médaillon suffit à déclencher le transmetteur, jour et nuit. Pas de téléphone à décrocher, le transmetteur puissant et audible permet un contact immédiat avec les équipes d'Europ Téléassistance.

Les informations communiquées lors de la souscription apparaissant sur l'écran de l'opérateur, il peut ainsi identifier l'appel immédiatement. Si la personne est secourue ou hospitalisée, le service de téléassistance se charge de prévenir ses proches et d'en informer son médecin traitant.

Si la personne se sent seule ou isolée, elle peut appeler le service de téléassistance simplement pour parler et établir une relation de convivialité.

Ce dispositif offre une solution adaptée aux personnes qui se sentent isolées, qui ont besoin de se sentir rassurées ou qui sont préoccupées par leur santé.

Pour plus d'informations, consultez la page relative à la Téléassistance de la rubrique "Personnes handicapées" ou renseignez vous en mairie.



La Poste propose également un service qui « veille sur vos parents ». le facteur devient un « véritable lien social » qui peut rendre visite aux personnes âgées (jours choisis dans la semaine) et permet de rassurer les proches. Le facteur qui a été formé (postures, gestes de première urgence...) accompagne les personnes âgées dans la vie du quotidien. Renseignement auprès de votre facteur, en ligne (www.laposte.fr/veillersurmesparents), au bureau de poste, au téléphone (01 41 85 97 91)

Face aux risques industriels Majeurs, agissons ensemble pour notre sécurité en cas d'accident

De nombreuses industries se trouvent sur le territoire de l'Artois.

Certaines, en raison de leur activité ou des produits stockés, sont susceptibles de présenter des risques industriels majeurs.

C'est le cas pour les sites les plus à risques, appelés aussi sites « SEVESO Seuil Haut ».

Avec l'aide du S3PI de l'Artois, des campagnes de sensibilisation aux risques industriels majeurs sont menées afin que les riverains des installations concernées soient informés, mais aussi en capacité de connaître le signal d'alerte et de réagir en conséquence.

Vous vivez à proximité du site d'Arkema à Feuchy;

Un guide réalisé conjointement par les services de l'Etat, les industriels, les collectivités et les associations réunis au sein du S3PI de l'Artois vous sera envoyé d'ici peu si vous vous trouvez dans le PPI (Plan particulier d'Intervention), qui est la zone susceptible d'être impactée par ces risques.

Un magnet accompagnera ce guide et rappellera les consignes à suivre en cas d'accident ainsi que l'adresse du site www.faceauxrisques.fr.

Pour votre information des agents se rendront dans les zones concernées par la démarche afin de réaliser une enquête qui permettra de répondre à vos interrogations (si c'est le cas) et recueillir votre sentiment sur la compréhension que vous avez eu de cette démarche ainsi que vos attentes en matière de culture du risque.

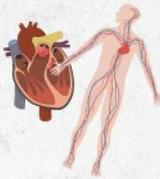
Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter le S3PI de l'Artois :

- par mail : jerome.herbaut@developpement.durable.gouv.fr

- par téléphone : 03-21-63-69-37

À retenir

Agenda

 <p>Février 21</p>	<h3>Utilisation du défibrillateur</h3> <p>à destination de tous les habitants du village.</p> 	 <p>Mars 19</p>	<h3>Cérémonie commémorative</h3> <p>pour fêter le 54^{eme} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie du 19 Mars 1962</p>
 <p>Mars 11</p>	<h3>Après-midi opérette</h3> <p>avec le groupe "l'opérette en fête" et JM Truffier offert pour tous les habitants d'Ecurie.</p> 	 <p>Mars 28</p>	<h3>Les vélos électriques</h3> <p>en partenariat avec la Communauté Urbaine d'Arras, présentation et essai des vélos électriques.</p> 
 <p>Mars 31</p>	<h3>Chasse aux oeufs</h3> <p>Comme chaque année, une chasse aux oeufs est organisée par la commune. Tous les enfants sont les bienvenus !</p> 		

Bon à savoir

Agenda réalisé par Daphné DELETTE

Recyclons nos piles

Depuis le mois de novembre, le SMAV a mis à la disposition des usagers une boîte pour déposer vos piles usagées.

 **Toutes les piles et petites batteries usagées se recyclent, y compris les piles rechargeables.**



N'hésitez pas également à passer en mairie pour récupérer votre cube à piles pour la maison.



Bibliothèque

Grâce à la « subvention » de la commune, une centaine de livres ont été acquis pour petits et grands, parmi lesquels, la saga « les filles en chocolat », Phobos, la saga Millenium, sharko, Asterix et la transatlantique, ma vie selon moi, SOS tricots trucs et astuces, guide du Routard week-end en Europe, Neymar - mon histoire, ect....

Propriétaires, rénovez votre logement, c'est le moment !

Près de 65% des logements privés arrageois ont été construits avant 1975. Souvent, ils sont énergivores ou ne correspondent plus aux standards actuels de confort. C'est pourquoi la Communauté Urbaine d'Arras a mis en place une politique volontariste en faveur de la rénovation des logements privés, alliant (sous conditions) aides financières et un accompagnement technique de vos projets.

Les motivations pour rénover son logement sont nombreuses, amélioration du confort, baisse des factures d'énergie, valorisation du patrimoine ou bien encore pour pallier à une perte d'autonomie...

Pour en savoir plus, contactez la Direction du Logement de la CUA: 03 21 21 88 98 ou habitat@cu-arras.org

Vie pratique

La mairie

Horaires d'ouverture au public :
Le mercredi de 9h00 à 12h00
Le jeudi de 17h00 à 19h00
Le samedi de 10h00 à 12h00

La mairie sera fermée du 1^{er} mars au 10 mars inclus
Merci de votre compréhension

03.21.55.38.77
Mairie.ecurie62@wanadoo.fr
www.mairiecurie.fr

Permanence des adjoints

Le maire et les adjoints sont à votre écoute.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous ou venir pendant les permanences de la mairie le samedi de 11h00 à 12h00.

Bibliothèque municipale

Horaires :
Ouverte à tous gratuitement, petits et grands :
Le lundi de 16h30 à 17h30
Le mercredi de 14h00 à 15h00
Le samedi de 11h00 à 12h00

Vous avez la parole

Petits et grands, vous pouvez proposer un article, un jeu, une recette, une astuce !

Transmettez vos sujets dans la boîte aux lettres de la mairie ou par voie électronique.

Salle des fêtes

Rappel des tarifs :

Pour les habitants d'Écurie exclusivement

Salle : 130 €
Sono : 30 €
Cuisine : 30 €
Couverts : 0.75 €/ personne

Pour les extérieurs

Salle : 450 €
Sono : 30 €
Cuisine : 50 €
Couverts : 0.75 €/ personne
Location pour 4h : 120 €

A la réservation, il sera demandé le versement d'une somme égale à la moitié du prix de la location.
Lors de la remise des clés, une attestation d'assurance responsabilité civile est exigée ainsi qu'une caution de 800 €.

Nos joies, nos peines depuis septembre 2017

Naissance

Nous souhaitons la bienvenue à

Noé LEFELLE

Né le 20 septembre 2017



Décès

Nous présentons toutes nos condoléances à la famille de

Monsieur Pierre-Antoine BOIS
décédé le 13 novembre 2017

